



Directives 3^{ème} Ligue SR GR 2

Saison 2026 / 2027

Table des matières

1.	Règlements importants	2
2.	Calendrier	2
2.1	Jours et horaires des matchs	2
2.2	Annulation et renvoi d'une rencontre	2
2.3	Interruption et déplacement d'une rencontre.....	2
2.4	Forfaits	2
2.5	Service de secours.....	2
2.6	Ordre et sécurité	2
2.7	Renoncer à une promotion	2
3.	Mode de jeu / phases	3
3.1	Calendrier et dates des matchs	3
3.2	Phases du championnat (Phase régionale)	3
3.2.1	Quali-Masterround.....	3
3.2.2	Play-offs 1/4 finale	3
3.2.3	Play-offs 1/2 finale	4
3.2.4	Play-off finale.....	5
3.2.5	Finale GR1 vs Gr2.....	5
3.2.6	Finale Champion romand	6
3.3	Nombre de promus	6
3.4	Nombre de relégués.....	6
4.	Contacts	7
5.	Distribution	8
6.	Validité	8

Si, en raison d'une pandémie, le déroulement normal du championnat n'est plus possible selon le mode de jeu défini dans les présentes directives, il est possible de passer à un mode de jeu alternatif dans le déroulement du championnat. L'objectif est de garantir que le championnat soit mené à son terme et que les promotions et les relégations soient possibles, sans créer de précédent et en vue d'un traitement équitable de toutes les équipes participantes. Les modes de jeu alternatifs seront évalués, discutés et adoptés par le Comité de coordination (CC) et les délégués du Sport Espoir, Amateur et Féminin. Les délégués du Sport Espoir, Amateur et Féminin et les chefs de ligue veillent à ce que les informations circulent correctement avant et après les décisions entre les clubs qui concernent leur ligue et les organes compétents.

1. Règlements importants

Les bases de la directive sont les règlements suivants ; règlement de jeu, règlement juridique, réglementations, règles de jeu, directives, statuts de la Swiss Ice Hockey Federation. Sous le lien suivant <https://www.sihf.ch/de/reglemente-weisungen/reglemente-formulare-weisungen-nafs> se trouvent entre autres les règlements et directives suivants, qui s'appliquent au déroulement de jeu :

- Juridiction
- Ordre et sécurité

Le lien <https://www.sihf.ch/de/reglemente-weisungen/reglemente-formulare-weisungen-nafs> permet de consulter entre autres les règlements suivants :

- Déroulement de jeu du Sport Espoir, Amateur et Féminin
- Conditions cadre
- Enregistrements (ERI)

2. Calendrier

Le calendrier est défini dans le règlement de jeu à l'[article 41](#).

2.1 Jours et horaires des matchs

Les jours et heures de matches sont définis dans le règlement du jeu, à l'[article 38](#).

2.2 Annulation et renvoi d'une rencontre

La procédure à suivre en cas d'annulation ou de report d'un match est définie dans le Règlement du jeu, aux [articles 43 à 47](#).

2.3 Interruption et déplacement d'une rencontre

La procédure à suivre en cas d'interruption ou de déplacement d'une rencontre est définie dans le règlement du jeu, aux [articles 51 et 53](#).

2.4 Forfaits

Les forfaits sont régis par les [articles 65 à 68](#) du règlement du jeu.

2.5 Service de secours

Le service de secours est défini à l'[article 6](#) du règlement du jeu.

2.6 Ordre et sécurité

Le règlement technique [Ordre et sécurité](#) sert de base.

2.7 Renoncer à une promotion

La procédure à suivre en cas de renonciation à une promotion est définie dans le règlement de jeu sous l'[article 72](#). Les équipes doivent annoncer leur intention de ne pas être promues au plus tard le 31 janvier de la saison en cours. Après cette date, les éventuelles promotions doivent être prises en compte.

3. Mode de jeu / phases

3.1 Calendrier et dates des matchs

Le calendrier et les dates des matchs sont régis par l'[article 41](#) du règlement du jeu. Les calendriers des matchs sont disponibles sous le lien suivant : <https://www.sihf.ch/fr/reglements-et-directives/reglements-formulaires-et-directives-seaf/#calendriers-des-matchs>

3.2 Phases du championnat (Phase régionale)

Ce championnat est composé des phases indiquées ci-après. Chaque phase compte individuellement.

- Qualification: Triple-tour (21 matches / 21 tours)
- Playoffs: Best of 3 (1/4 finale)
- Playoffs: Best of 3 (1/2 finale)
- Playoffs: Best of 3 (finale de groupe)
- Finale: phase de groupe 1+2 Best of 3 (3 matches)
- Finale: phase régionale champion romand Best of 3 (3 matches)

3.2.1 Qualification

Tour de qualification 21 match en 21 tours. Matchs en 3 tours

Pour un total de 21 matches en 21 tours

Début 10 octobre 2026 - fin du tour 03 février 2027

Début des rencontres 21h00 au plus tard

Prolongation (overtime)

Si un match est à égalité après 60 minutes, il est suivi d'une "overtime" (prolongation).

- 1 Prolongation ont lieu.
- non sans nettoyage de glace.
- La pause dure 3minutes.
- La prolongation est jouée avec 3 joueurs de champ plus le gardien de but.
- La prolongation dure 5 minutes.
- Y a-t-il un changement de camp après le troisième tiers ? Non

Tirs aux buts (penalty)

Si un match est toujours à égalité après la fin de la prolongation, une séance de tirs au but est disputée.

- Existe-t-il un nettoyage à sec de la glace avant les tirs de penalty ? Oui
- Il y a 5 tirs de penalty par équipe.

Les critères en cas d'égalité de points sont régis par l'[article 71](#). du règlement du jeu.

3.2.2 Play-offs 1/4 finale

Cette phase se joue comme suit :

Les équipes classées 1 à 8 du tour de qualification sont qualifiées pour les play-offs ¼ de finale

Cette phase se joue en best of 3

Ordre des rencontres : classement tour de qualification

Début 6 février 2027 - fin du tour 11 février 2027

Début des rencontres 21h00 au plus tard

Prolongation (overtime)

Si un match est à égalité après 60 minutes, il est suivi d'une "overtime" (prolongation).

- 1 Prolongation ont lieu.
- Une Nettoyage de glace a lieu.
- La pause dure 15minutes.
- La prolongation est jouée avec 5 joueurs de champ plus le gardien de but.
- La prolongation dure 20 minutes.
- Y a-t-il un changement de camp après le troisième tiers ? Oui

Tirs aux buts (penalty)

Si un match est toujours à égalité après la fin de l'"overtime", une séance de tirs au but est organisée.

- Existe-t-il un nettoyage à sec de la glace avant les tirs de penalty ? Oui
- Il y a 5 tirs de penalty par équipe.

Les critères en cas d'égalité de points sont régis par [l'article 71](#). du règlement du jeu.

3.2.3 Play-offs 1/2 finale

Cette phase se joue comme suit :

Les équipes vainqueurs des ¼ de finale

La ½ finale se joue en best of 3

L'ordre des matches est défini par le classement du tour de qualification

En cas d'égalité il faut appliquer l'art. 72 du règlement de jeu

Début 14 février 2027 - fin du tour 20 février 2027

Début des rencontres 21h00 au plus tard

Prolongation (overtime)

Si un match est à égalité après 60 minutes, il est suivi d'une "overtime" (prolongation).

- 1 Prolongation ont lieu.
- Une Nettoyage de glace a lieu.
- La pause dure 15minutes.
- La prolongation est jouée avec 5 joueurs de champ plus le gardien de but.
- La prolongation dure 20 minutes.
- Y a-t-il un changement de camp après le troisième tiers ? Oui

Tirs aux buts (penalty)

Si un match est toujours à égalité après la fin de l'"overtime", une séance de tirs au but est organisée.

- Existe-t-il un nettoyage à sec de la glace avant les tirs de penalty ? Oui
- Il y a 5 tirs de penalty par équipe.

Les critères en cas d'égalité de points sont régis par [l'article 71](#). du règlement du jeu.

3.2.4 Play-off finale

Cette phase se joue comme suit :

Les 2 équipes vainqueurs de la demi-finale jouent la finale en best of 3

L'ordre des matches est défini par le classement du tour de qualification

En cas d'égalité il faut appliquer l'art. 72 du règlement de jeu

Début 27 février 2027 - fin du tour 06 Mars 2027

Début des rencontres 21h00 au plus tard

Le vainqueur est qualifié pour la finale Gr1 +Gr2

Prolongation (overtime)

Si un match est à égalité après 60 minutes, il est suivi d'une "overtime" (prolongation).

- 1 Prolongation ont lieu.
- Une Nettoyage de glace a lieu.
- La pause dure 15minutes.
- La prolongation est jouée avec 5 joueurs de champ plus le gardien de but.
- La prolongation dure 20 minutes.
- Y a-t-il un changement de camp après le troisième tiers ? Oui

Tirs aux buts (penalty)

Si un match est toujours à égalité après la fin de l'"overtime", une séance de tirs au but est organisée.

- Existe-t-il un nettoyage à sec de la glace avant les tirs de penalty ? Oui
- Il y a 5 tirs de penalty par équipe.

3.2.5 Finale GR 1 VS GR 2

Cette phase se joue comme suit :

L'équipe gagnant le groupe 1 vs l'équipe gagnant le groupe 2 Ce tour se joue en best of 3

L'ordre des matches est défini par le classement du tour de qualification

En cas d'égalité il faut appliquer l'art. 72 du règlement de jeu

Début 13 mars 2027 fin du tour 18 mars 2027

Début des rencontres 21h00 au plus tard

Le vainqueur joue la finale romande

Prolongation (overtime)

Si un match est à égalité après 60 minutes, il est suivi d'une "overtime" (prolongation).

- 1 Prolongation ont lieu.
- Une Nettoyage de glace a lieu.
- La pause dure 15minutes.
- La prolongation est jouée avec 5 joueurs de champ plus le gardien de but.
- La prolongation dure 20 minutes.
- Y a-t-il un changement de camp après le troisième tiers ? Oui

Tirs aux buts (penalty)

Si un match est toujours à égalité après la fin de l'"overtime", une séance de tirs au but est organisée.

- Existe-t-il un nettoyage à sec de la glace avant les tirs de penalty ? Oui
- Il y a 5 tirs de penalty par équipe.

3.2.6 Finale champion romand de 3^{ème} ligue

Cette phase se joue comme suit :

Les 2 équipes vainqueurs des finales des GR1+2 et Gr 3+4 jouent ce tour en best of 3

L'ordre des matches est défini par le classement du tour de qualification

En cas d'égalité il faut appliquer l'art. 72 du règlement de jeu

Début 21 mars 2027 fin du tour 25 Mars 2027

Début des rencontres 21h00 au plus tard

Le vainqueur est champion romand de 3^{ème} ligue

Prolongation (overtime)

Si un match est à égalité après 60 minutes, il est suivi d'une "overtime" (prolongation).

- 1 Prolongation ont lieu.
- Une Nettoyage de glace a lieu.
- La pause dure 15minutes.
- La prolongation est jouée avec 5 joueurs de champ plus le gardien de but.
- La prolongation dure 20 minutes.
- Y a-t-il un changement de camp après le troisième tiers ? Oui

Tirs aux buts (penalty)

Si un match est toujours à égalité après la fin de l'"overtime", une séance de tirs au but est organisée.

- Existe-t-il un nettoyage à sec de la glace avant les tirs de penalty ? Oui
- Il y a 5 tirs de penalty par équipe.

3.3 Nombre de promus

Le promu en 2 ère ligue est défini par le vainqueur de la finale GR1+2 vs GR3+4

3.4 Nombre de relégués

Pas de relégué

4. Contacts

Chef de ligue : Houlmann Fabrice

Téléphone : 078 615 01 62

Courriel : fabrice.houlmann@sihf.ch

Convocation des arbitres : Yves Bovay

Téléphone : 079 413 45 35

Courriel : yves.bovay@sihf.ch

Convocation des arbitres : Ian Fontaine

Téléphone : 078 851 52 51

Courriel : ian.fontaine@sihf.ch

Director Leagues & Cup : Paolo Angeloni

Téléphone : 079 205 04 98

Courriel : paolo.angeloni@sihf.ch

Président régional: Raboud Philippe

Téléphone : 079 232 30 87

Courriel : philippe.raboud@sihf.ch

Responsable de la sécurité : DESSAULES Gérard

Téléphone : 079 240 62 07

Courriel : gerard.dessaules@swisscom.com

Responsable régional du système Reporter : PASCHE Jacques

Téléphone : 079 362 17 77

Courriel : jacques.pasche@sihf.ch

Siège administratif : Swiss Ice Hockey Federation

Téléphone : 044 306 50 50

Courriel : info@sihf.ch

5. Distribution

Marc-Anthony Anner (président du Sport Espoir, Amateur et Féminin)

Paolo Angeloni (Director Leagues & Cup)

Raboud Philippe Président régional Suisse romande

Clubs de la ligue de la région

6. Validité

Les présentes directives peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Director Leagues & Cup, Paolo Angeloni, dans les 10 jours suivant leur réception. Si aucune objection n'est formulée dans ce délai, les directives deviennent valables. En cas de conflit entre les règlements et les directives, ce sont les règlements qui s'appliquent. En cas d'affrontement entre des équipes de ligues différentes, les directives de la ligue supérieure sont valables.

Bassecourt le 15.08.2026

FABRICE

HOULMANN

Chef de ligue de la 3ème ligue SR Gr. 1+2, 4ème ligue SR

Swiss Ice Hockey Federation

Flughofstrasse 50 | P.O. Box | CH-8152 Glattbrugg

T. +41 78 615 01 62

fabrice.houlmann@sihf.ch

www.sihf.ch